

---

---

**Matériel forestier — Abatteuses-  
groupeuses — Termes, définitions et  
spécifications commerciales**

*Machinery for forestry — Feller bunchers — Terms, definitions and  
commercial specifications*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 13862:2000](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8c7c82be-68a8-43e9-8e6f-c36cf615585d/iso-13862-2000)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8c7c82be-68a8-43e9-8e6f-  
c36cf615585d/iso-13862-2000](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8c7c82be-68a8-43e9-8e6f-c36cf615585d/iso-13862-2000)



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 13862:2000](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8c7c82be-68a8-43e9-8e6f-c36cf615585d/iso-13862-2000)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8c7c82be-68a8-43e9-8e6f-c36cf615585d/iso-13862-2000>

© ISO 2000

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 734 10 79  
E-mail [copyright@iso.ch](mailto:copyright@iso.ch)  
Web [www.iso.ch](http://www.iso.ch)

Imprimé en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente/du présent Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO 13862 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 15, *Matériel forestier*.

ITEH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO 13862:2000](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8c7c82be-68a8-43e9-8e6f-c36cf615585d/iso-13862-2000)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8c7c82be-68a8-43e9-8e6f-c36cf615585d/iso-13862-2000>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 13862:2000

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8c7c82be-68a8-43e9-8e6f-c36cf615585d/iso-13862-2000>

# Matériel forestier — Abatteuses-groupeuses — Termes, définitions et spécifications commerciales

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie la terminologie et les informations nécessaires comme cadre général d'identification et de description des principales dimensions et caractéristiques des abatteuses-groupeuses.

Elle est applicable aux abatteuses-groupeuses à chenilles et à roues définies dans l'ISO 6814.

NOTE La terminologie et les exigences données dans la présente Norme internationale ne s'appliquent pas nécessairement toutes à une machine spécifique. Les machines peuvent être caractérisées par leurs dimensions et caractéristiques appropriées.

## 2 Référence normative

Le document normatif suivant contient des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de cette publication ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente du document normatif indiqué ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO 6814:2000, *Matériel forestier — Machines mobiles et automotrices — Termes, définitions et classification.*

## 3 Termes et définitions

Voir les Figures 1 et 2. Les figures sont destinées seulement à illustrer, et non pas à décrire des machines spécifiques.

Sauf prescription différente, toutes les dimensions sont valables dans le cas où les essieux sont parallèles.

### 3.1 Généralités

#### 3.1.1 droite (gauche)

à droite (à gauche) de l'opérateur faisant face au sens normal de déplacement de la machine, dans son mode principal de fonctionnement normal

#### 3.1.2 avant/arrière

respectivement, avant et arrière de l'opérateur faisant face au sens normal de déplacement de la machine, dans son mode principal de fonctionnement normal

### 3.1.3

#### plan de référence au sol

##### PRS

surface horizontale ferme et plane sur laquelle est placée la machine pour les mesurages

## 3.2 Masses

### 3.2.1

#### masse normale de fonctionnement

masse totale de la machine telle que spécifiée, entièrement équipée, réservoirs pleins et transportant un conducteur de 75 kg

### 3.2.2

#### masse maximale de fonctionnement

masse totale de la machine telle que spécifiée, entièrement équipée, réservoirs pleins et transportant un conducteur de 75 kg, y compris toutes les options de la machine avec les pneumatiques les plus larges ou la plus grande combinaison de lest liquide, ainsi que la charge maximale indiquée par le constructeur

## 3.3 Principales dimensions de la machine

### 3.3.1

#### longueur totale du châssis

$l_1$

distance horizontale entre les plans verticaux, perpendiculaires à l'axe longitudinal, passant par les points les plus à l'extérieur de l'avant et de l'arrière de la machine, la tête d'abattage étant exclue

### 3.3.2

#### longueur hors tout

$l_2$

distance horizontale entre un plan vertical passant par le point le plus à l'arrière de la machine et un plan vertical passant par le point le plus à l'avant de la tête d'abattage, le mécanisme de nivellement, si la machine en comporte un, étant positionné parallèlement au PRS, et la tête d'abattage reposant sur le PRS au maximum de sa portée

### 3.3.3

#### empattement ou longueur de chenille au sol

$l_3$

distance horizontale entre le centre de l'essieu avant ou de la roue folle avant et le centre de l'essieu arrière ou de l'axe du dernier barbotin ou de la roue folle arrière

### 3.3.4

#### hauteur hors tout

$h_1$

distance verticale entre le PRS et un plan horizontal passant par le point le plus élevé de la machine, la structure supérieure, si la machine est équipée d'un mécanisme de nivellement, étant parallèle au PRS et la tête d'abattage étant positionnée comme indiqué en 3.3.2

### 3.3.5

#### garde au sol

$h_2$

distance verticale entre le PRS et le point le plus bas de la partie centrale de la machine, c'est-à-dire 25 % de la voie de part et d'autre de l'axe longitudinal de la machine

### 3.3.6

#### garde au sol à l'articulation

$h_3$

distance verticale entre le PRS et le point le plus bas de l'articulation

**3.3.7****largeur hors tout** $w_1$ 

distance horizontale entre deux plans verticaux parallèles à l'axe longitudinal de la machine, et passant à la verticale des points les plus éloignés de part et d'autre de cet axe, la tête d'abattage étant positionnée comme décrit en 3.3.2

**3.3.8****voie** $w_2$ 

distance horizontale entre deux plans verticaux parallèles, passant par la ligne médiane des pneumatiques situés sur un même essieu, ou, dans le cas d'une machine à chenilles, la moitié de la largeur des dents du barbotin

**3.3.9****rayon du pneumatique sous charge** $r_1$ 

distance verticale entre le PRS et l'horizontale du centre de l'essieu, lorsque la masse de la machine est la masse normale de fonctionnement

**3.3.10****angle d'articulation** $a_1$ 

angle maximal, mesuré en degrés, du mouvement de la direction du châssis depuis la position de ligne droite entre les axes longitudinaux des châssis avant et arrière

**3.3.11****circonférence minimale de rotation** $d_1$ 

diamètre du plus petit arc décrit par le point le plus externe de la machine ou de la tête d'abattage lorsque la rotation de la structure tournante et/ou des flèches et de la tête d'abattage atteint sa limite, la tête d'abattage étant dans une position normale de rotation et positionnée le plus près possible de la machine sans entrer en contact avec un élément non-rotatif de la structure

iTech STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

**3.3.12****rayon de rotation de l'arrière de la machine** $r_2$ 

rayon maximal de l'arc décrit depuis l'axe de rotation par le point le plus extérieur de la structure supérieure, le mécanisme de nivellement, s'il existe, étant parallèle au PRS

**3.3.13****circonférence de dégagement****cercle gabarit** $d_2$ 

diamètre de la plus petite circonférence décrite par le point le plus à l'extérieur de la machine lorsque celle-ci tourne sans frein, tête d'abattage au niveau du sol

**3.3.14 Inclinaison de la structure supérieure****3.3.14.1****inclinaison longitudinale** $a_2, a_3$ 

angle maximal, mesuré en degrés, dont dispose le mécanisme de nivellement, vers l'avant et vers l'arrière, pour maintenir la structure supérieure horizontale ( $a_2$  = inclinaison vers l'avant;  $a_3$  = inclinaison vers l'arrière)

### 3.3.14.2

#### inclinaison latérale

$a_4, a_5$

angle maximal, mesuré en degrés, dont dispose le mécanisme de nivellement, vers la gauche et vers la droite dans un plan perpendiculaire à l'axe longitudinal de la machine, pour maintenir la structure supérieure horizontale ( $a_4$  = inclinaison vers la gauche;  $a_5$  = inclinaison vers la droite)

## 3.4 Dimensions de la tête d'abattage

### 3.4.1

#### hauteur de souche minimale

$hh_1$

distance verticale entre le bas de la tête d'abattage et le plan de coupe

### 3.4.2

#### profondeur d'abattage de la machine

$hh_2$

distance verticale maximale sous le PRS, entre celui-ci et un plan horizontal comportant le plan de coupe, l'axe vertical de la tête de coupe étant perpendiculaire au PRS

### 3.4.3

#### hauteur d'abattage maximale

$hh_3$

distance verticale maximale au-dessus du PRS entre celui-ci et un plan horizontal comportant le plan de coupe, l'axe vertical de la tête de coupe étant perpendiculaire au PRS

### 3.4.4 Inclinaison de la tête d'abattage (standards.iteh.ai)

#### 3.4.4.1

##### inclinaison longitudinale

ISO 13862:2000

$aa_1, aa_2$

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8c7c82be-68a8-43e9-8e6f-36c055e17192>

angle maximal d'inclinaison, mesuré en degrés, que peut prendre, vers l'avant ou vers l'arrière, l'axe vertical de la tête d'abattage par rapport à son pivot, la tête d'abattage reposant sur le PRS au maximum de sa portée ( $aa_1$  = inclinaison vers l'avant;  $aa_2$  = inclinaison vers l'arrière)

#### 3.4.4.2

##### angle d'inclinaison latérale

$aa_3, aa_4$

angle maximal d'inclinaison, mesuré en degrés, que peut prendre la tête d'abattage vers la gauche et vers la droite dans un plan perpendiculaire à l'axe longitudinal de la machine, les flèches et la tête d'abattage étant positionnées sur, ou parallèlement à, l'axe longitudinal ( $aa_3$  = inclinaison vers la gauche;  $aa_4$  = inclinaison vers la droite)

### 3.4.5

#### distance d'abattage

$ll_1, ll_2, ll_3, ll_4$

distance horizontale entre l'axe de rotation de la flèche, ou de la structure tournante, ou de l'essieu avant et la ligne médiane de l'arbre dans la tête d'abattage, quand la ligne médiane de l'arbre est perpendiculaire au PRS

- $ll_1$ : tête d'abattage reposant sur le PRS à sa distance minimale de la machine;
- $ll_2$ : tête d'abattage reposant sur le PRS à sa distance maximale de la machine;
- $ll_3$ : tête d'abattage à sa distance maximale au-dessus du PRS;
- $ll_4$ : tête d'abattage à sa distance maximale en dessous du PRS



**3.4.6****rotation de la flèche***aa<sub>5</sub>*

rotation maximale de la flèche, mesurée en degrés, depuis l'axe longitudinal de la machine

**3.5 Autres définitions****3.5.1****mécanisme de nivellement**

mécanisme ou liaison entre le châssis de roulement et la structure supérieure, et dont la fonction est de maintenir la structure supérieure sur un plan horizontal indépendamment de l'angle du châssis de roulement, dans les limites de fonctionnement de la machine

**3.5.2****diamètre maximal d'arbre**

plus grand diamètre d'arbre que la machine peut par conception couper en une seule fois

**3.5.3****axe vertical de la tête d'abattage**

axe vertical de l'arbre dont le diamètre est le plus grand que la tête d'abattage peut par conception couper

**3.5.4****pivot de tête d'abattage**

accouplement par broches ou goupilles entre la tête d'abattage et l'engin porteur ou la structure de la flèche

**iTeh STANDARD PREVIEW**

**4 Informations nécessaires (standards.iteh.ai)**

En plus de l'identification des dimensions et caractéristiques appropriées telles que définies à l'article 3, les informations suivantes doivent être fournies, si nécessaire:

- la taille des pneumatiques;
- le «ply rating» (PR);
- la pression de gonflage;
- le lest liquide possible;
- les inégalités avant/arrière ou gauche/droite pour les dimensions asymétriques, par exemple la voie (3.3.8), l'angle d'articulation (3.3.10), la rotation de la flèche (3.4.6).